

Le SCoT Centre Ardèche

Réunion des Personnes Publiques Associées

Mardi 19 janvier 2016

Ordre du jour

- 1. Rappel de l'historique de la démarche
- 2. La gouvernance
- 3. Le planning et les grandes étapes
- 4. Les études et les appels d'offres
- 5. Les modalités de concertation vis-à vis des partenaires
- 6. Présentation de l'avancée du diagnostic

1. <u>Rappel de l'historique de la démarche</u>

Rappel de l'historique de la démarche

- Une volonté de travailler ensemble impulsée en 2009
 - Avec une étude menée à l'échelle du SMEOV
 - Réalisée auprès des communes et intercommunalités du territoire (relative à l'évolution du SMEOV)
 - 94% des sondés estimaient « pertinent d'engager dès à présent une réflexion sur l'avenir du SMEOV »
 - 89% des sondés estimaient le périmètre du SMEOV comme étant la bonne échelle de réflexion
 - 94 % des sondés estimaient nécessaire de s'organiser à l'échelle du Centre Ardèche
- Une autre enquête fut réalisée en 2010 par KPMG
 - Confirmation de la volonté de travailler ensemble
 - Une démarche SCoT permettrait de répondre aux enjeux identifiés sur le territoire
 - Cette démarche doit être volontaire, partagée, appropriée et doit s'envisager sur le long terme
 - Le périmètre SCoT doit être celui de l'adhésion

Rappel de l'historique de la démarche

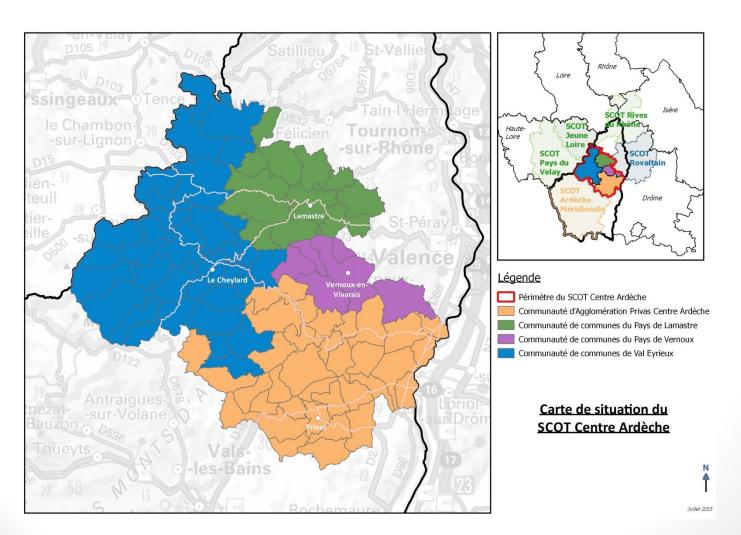
- L'enquête de KPMG a mis au clair des valeurs partagés par tous :
 - Un Centre Ardèche qui organise son territoire, son développement et sa préservation
 - Un Centre Ardèche qui mutualise ses forces pour une politique économique dynamique
 - Un Centre Ardèche qui crée une image touristique et culturelle forte et unie
 - Un Centre Ardèche qui est force de proposition auprès des partenaires
 - Le périmètre devra prendre en compte la complémentarité entre les espaces et s'intégrer dans une dynamique globale

Rappel de l'historique de la démarche

- Mission de préfiguration du SCoT engagée en 2013
- Arrêté préfectoral conférant la compétence SCoT au SMEOV en date du 20 mai 2015
- Arrêté préfectoral en date du 7 août 2015 fixant le périmètre du SCoT Centre Ardèche
- Délibération de prescription prise par le SMEOV le 1er Octobre 2015

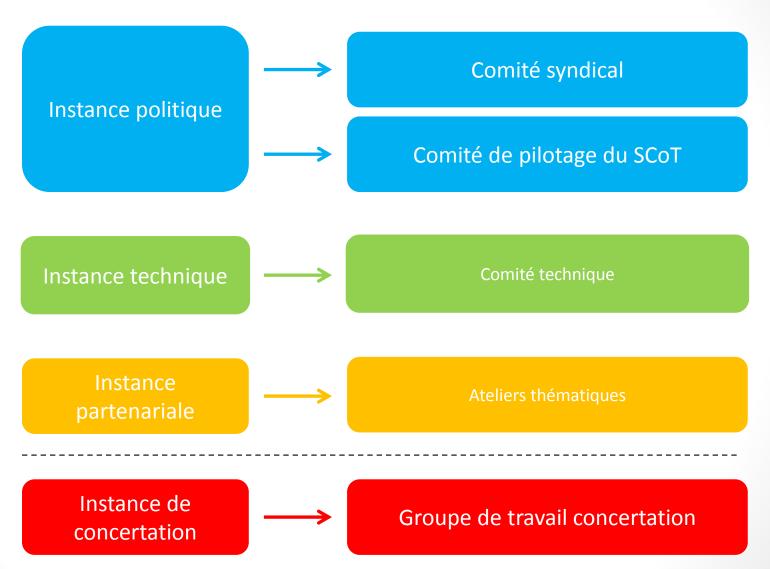
Le SCoT Centre Ardèche

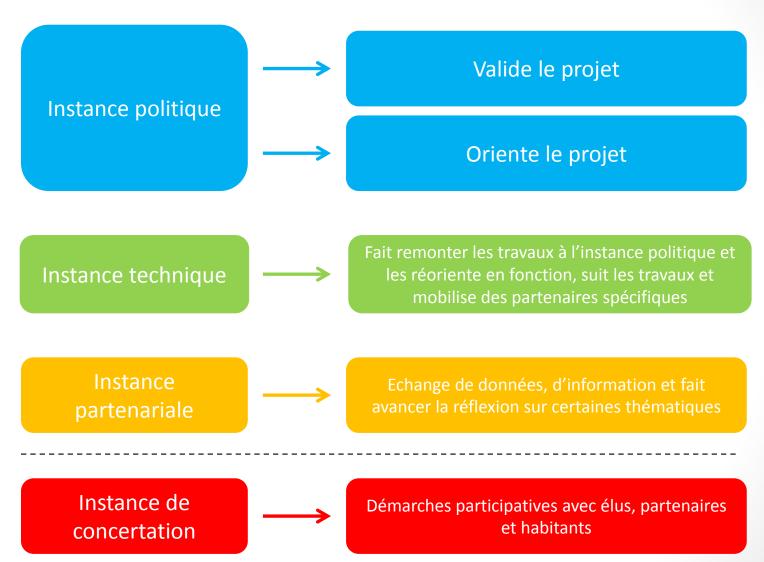
Périmètre de 87 communes et 4 EPCI



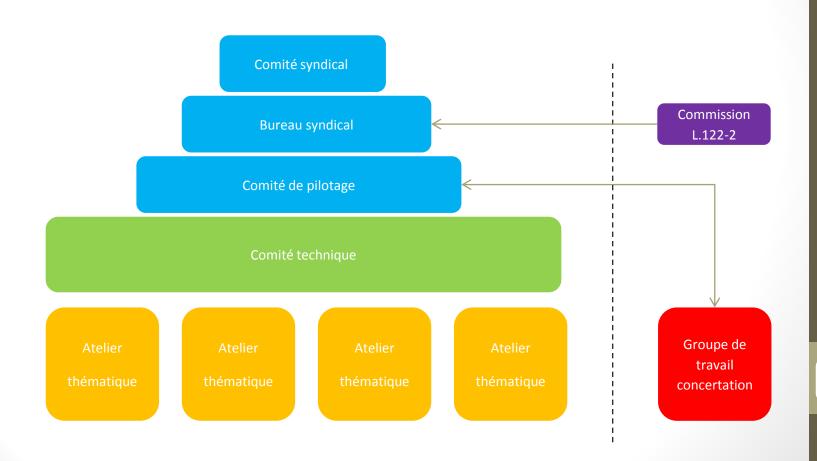
2. <u>La gouvernance et les</u> ateliers de travail

- Un SCoT est un outil d'urbanisme pour l'aménagement du territoire
 - Un outil politique
 - Un outil technique
 - Un outil partenarial
 - Un outil concerté
 - 4 visions d'un même territoire
- Le SCoT doit pouvoir combiner ces 4 niveaux





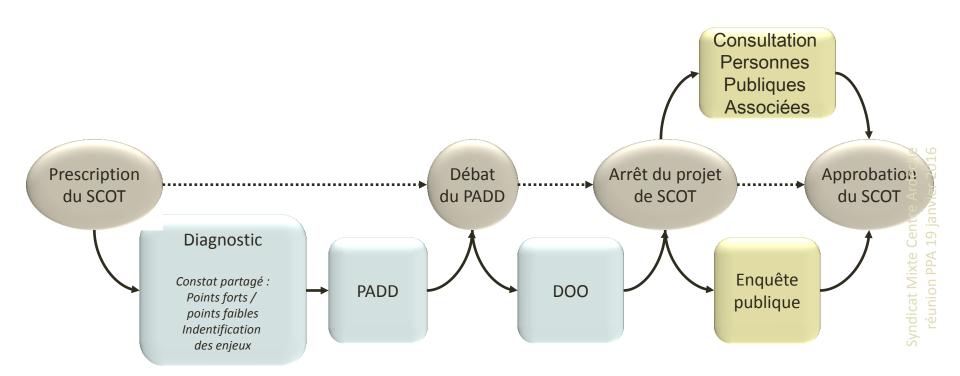
Le SCoT Centre Ardèche



- Jacques CHABAL, Président du Syndicat mixte Centre Ardèche
- Jacques MERCHAT, Vice-président du Syndicat mixte Centre Ardèche en charge du SCoT
- Equipe technique :
 - Amélie RAVEL, Directrice
 - Antoine BARANNE, chargé de mission SCoT
 - Fabien TREILLARD, chargé de mission SCoT
 - Séverine LEON, chargée de mission concertation/communication
 - 5 chargés de mission thématique (tourisme, développement économique, agriculture, patrimoine...)

3. Le planning

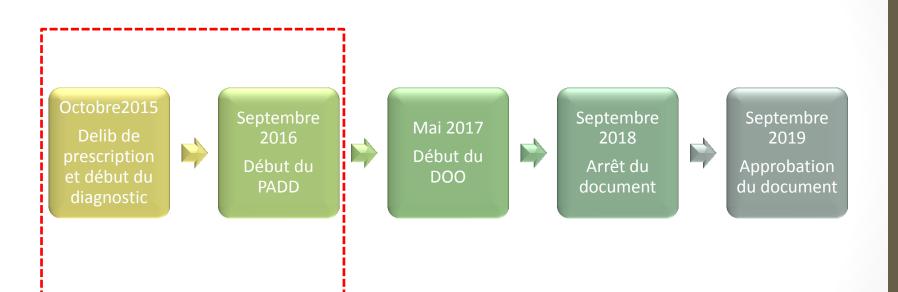
Planning



Phase d'études et de concertation

Phase administrative

Planning



4. <u>Les études et les appels</u> <u>d'offres</u>

Le diagnostic du SCoT

Etat initial de l'environnement

Analyse géologique
Analyse topographique
Analyse et interprétation des paysages
Etude de la biodiversité et de Natura 2000
Energie et climat
Analyse de la ressources en eau
Risques naturels et technologiques
Nuisances environnementales
Gestion des déchets

Diag. sociodémographique Analyse démographique

Etudes du parc de logements

Analyse économique et commerciale

Etude touristique

Etude du secteur Agriculture/potentiel agronomique, forêt

Etude des équipements et services

Analyse du réseau viaire et des déplacement

Diag. urbain Etude du patrimoine bâti et du petit patrimoine

Analyse du fonctionnement urbain

Analyse de la tâche urbaine et de la consommation foncière

Diagnostic agricole

- Objectif: Dresser un état des lieux de l'agriculture sur le territoire pour dégager des enjeux de développement
 - L'appel d'offres vient juste de se terminer
 - Nous allons étudier les candidatures pour une audition fin janvier/début février
 - L'étude pourrait commencer en mars 2016
 - Un premier état des lieux pourrait être rendu en juin 2016
 - Un aspect prospectif très important
 - · La restitution des scénarios prospectifs aura lieu en octobre
 - Amorcera le PADD

Diagnostic agricole



Diagnostic économique

- Objectif: Etudier la structuration de l'économie au sein de notre territoire et identifier des pistes de développement
 - Le cahier des charges est en train d'être relu par les élus avant consultation des partenaires
 - L'étude pourrait commencer en mars 2016
 - Un premier état des lieux pourrait être rendu en juin 2016
 - Un aspect prospectif très important
 - La restitution des scénarios prospectifs aura lieu en octobre
 - Amorcera le PADD





Le patrimoine

- Volet réalisé en interne
 - Passera par le recrutement d'une stagiaire
 - Alimentera son projet personnel
 - A partir de mars et pour une durée de 6 mois
- Objectif: Déterminer la valorisation actuelle du patrimoine du Centre Ardèche
 - Permettra de définir des enjeux pour alimenter le PADD et la prise en compte du patrimoine dans le SCoT
 - 3 volets :
 - Identifier la valorisation du patrimoine
 - Identifier les enjeux liés au patrimoine
 - Réaliser des préconisations

Patrimoine



Evaluation environnementale

- Objectif: Analyser l'impact du SCoT sur l'environnement
 - Une part importante de l'Etat Initial de l'Environnement a été faite en interne
 - Un prestataire sera recruté pour identifier la TVB et assurer le reste de l'évaluation environnementale
 - Pour avoir un regard extérieur sur les orientations du SCoT et les réorienter si besoin
 - Le cahier des charges est en train d'être relu
 - Pour une publication en février 2016
 - Et un début de prestation en mai 2016



L'Assistance à Maitrise d'Ouvrage

- En cours de recrutement...
 - Tranche ferme : suivi juridique, d'animation et méthodologique
 - Intervention à toutes les étapes de l'élaboration du SCoT
 - Assistance dans la rédaction
 - Elaboration de scénarios pour le PADD
 - Assistance dans la définition des objectifs du DOO
 - Assistance dans l'animation
 - Relecture
 - Assistance juridique
 - •
 - Tranche conditionnelle :
 - Traitement des éventuels contentieux
 - Rédaction du DOO
 - Médiation



Le plan paysage

- Un groupement de commande avec AM et PNR
 - Une réflexion sur les moyens de préserver et de valoriser le patrimoine paysager
 - Doit permettre d'aborder sa valorisation
 - 3 phases:
 - Diagnostic dynamique du territoire
 - Définition des objectifs de qualité paysagère
 - Définition d'un programme d'action
 - Se déroulera en parallèle avec le SCoT

Plan paysage

- Diag jusqu'en mars 2016
- Définition des objectifs jusqu'à fin 2016
- Programme d'action au premier semestre 2017
- Cette étude alimentera le diagnostic et le PADD du SCoT



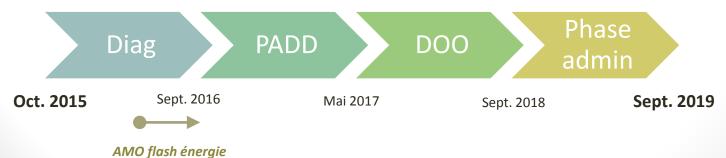
Etude territoire à faible densité

- Fait suite à une étude de la DDT conduite en 2007
- Dans le cadre d'un partenariat avec AM et PNR
- Prend appui sur l'étude de la DATAR 2040
- 3 phases :
 - Diag dynamique du territoire (jusqu'en avril 2016)
 - Mise en évidence des atouts/potentialités/menaces/fragilités du territoire
 - Prospective et définition d'un scénario préférentiel (jusqu'en décembre 2016)
 - Etude des différents scénarios tendanciels et identification d'un scénario souhaité
 - Mise en œuvre du scénario retenu (jusqu'en juin 2017)
 - Identification des actions à mettre en place pour mettre en œuvre le scénario retenu
- Enrichira le SCOT (diag + PADD)



AMO flash énergie

- Dans le cadre d'un partenariat avec le PNR et Ardèche méridionale
- Vise à analyser les forces et faiblesses des territoires vis-à-vis de l'énergie
 - Pour alimenter la prise en compte du volet énergétique dans les SCoT
 - En lien avec les politiques énergétiques des intercommunalités
- Va se dérouler en 4 phases :
 - Réaliser un état des lieux du territoire
 - Etablir une analyse des forces et faiblesses énergétiques du territoire
 - Mettre en place un outil d'aide à la décision
 - Proposer des orientations pour la mise en œuvre d'une politique énergétique
 - > Jusqu'en septembre 2016
- > L'appel d'offres sera lancé prochainement



5. <u>Les modalités de</u> concertation vis-à-vis des <u>partenaires</u>

La concertation dans le SCoT

- Une obligation légale
- Délibération de prescription
- Volonté des élus d'un processus de concertation par des démarches innovantes
- **➤** Groupe de travail concertation
- S'appuie sur une instance locale participative

- Une démarche partagée comme dispositif souple qui doit se construire au fil du projet
- ➤ Dans la stratégie de concertation est pris en compte :
- les autres études et démarches sur le territoire
- les **phases d'avancement** du SCoT Centre Ardèche
- les **publics à mobiliser** : élus, partenaires, habitants
- Animation en interne qui mobilisera des prestataires extérieurs.

Une démarche de concertation enclenchée...

Avec l'appui du CAUE de l'Ardèche

- Randonnée des étudiants en Centre Ardèche: du 8 au 13 octobre
- Restitution sur le marché de Privas : 21 novembre
- Enregistrements de plateaux radios animés par les étudiants









yndicat Mixte Centre Ardèche réunion PPA 19 janvier 2016

La suite...

- Les coupes des étudiants et les enregistrements du plateaux radios comme support de débat
- Les ateliers thématiques
 - Jeudi 21 janvier Privas : la mobilité transport et connexions
 - Mardi 26 janvier Chalencon : l'eau
 - Vendredi 5 février Privas : les équipements
 - Mardi 9 février Chalencon : le développement urbain
 - Des temps de concertation en construction : réunions publiques, visites de terrain, la continuité des démarches engagées...

La communication...



Lettre d'info n°1



Centre rdèche

SCOT et PLU

(Schéma de COhérence Territorial et Plan Local d'Urbanisme)

Règle de la constructibilité limitée, et dérogations pour l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux espaces

Guide L144.2



Registre de concertation



Site internet

- Un nouveau logo
- Lancement officiel du SCoT 3 novembre 2015
- Le site internet : www.scot-centreardeche.fr en construction
- La Lettre d'information n°1 du SCoT envoyés dans les communes et par mail

- **17 réunions** entre mai et septembre 2015 : aller à la rencontre des communes et intercommunalités
- Registre de concertation dans les intercommunalités
- Le guide L144.2 aux communes concernées

32

6. Présentation de l'avancée du diagnostic

Diagnostic territorial

- Pour l'instant, nous avons réalisé un diagnostic quantitatif avec :
 - Les chiffres INSEE
 - Les données du BRGM
 - Les données des partenaires
 - etc.
- I. Etat initial de l'environnement
- II. Diagnostic socio-démographique
- III. Analyse urbaine

I. Etat initial de l'environnement

- 1. Géologie
- 2. Relief
- 3. Climat
- 4. Hydrologie
- 5. Risques naturels
- 6. Pollution et nuisances
- 7. Protection du site

Etat initial de l'environnement

1. Géologie

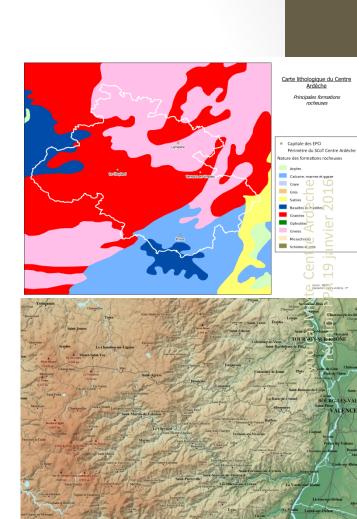
- Au nord-ouest, on trouve des affleurements de basaltes
- La région de Lamastre-Vernoux, correspond à un important palier d'érosion dominant directement à l'Est la vallée du Rhône
- La région du Cheylard est granitique et enserre le plateau de Vernoux en arc
- La région de Privas est à dominante craiecalcaire

2. Relief

- 3 grandes régions topographiques
 - La vallée rhodanienne
 - Le plateau ardéchois
 - La montagne ardéchoise

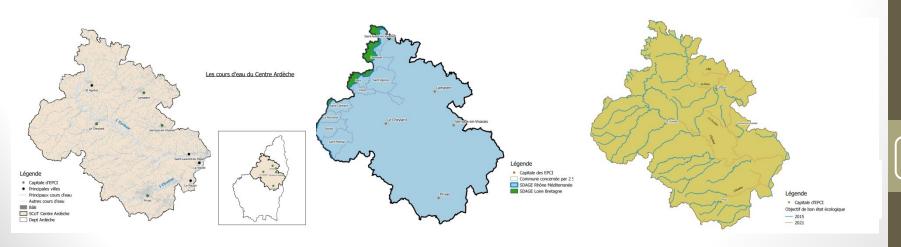
3. Climat

- 3 influences climatiques différentes
 - Méditerranéenne le long du Rhône
 - Océanique sur le plateau
 - Montagnard sur les plus hauts sommets du territoire
 - Une exposition aux épisodes cévenoles



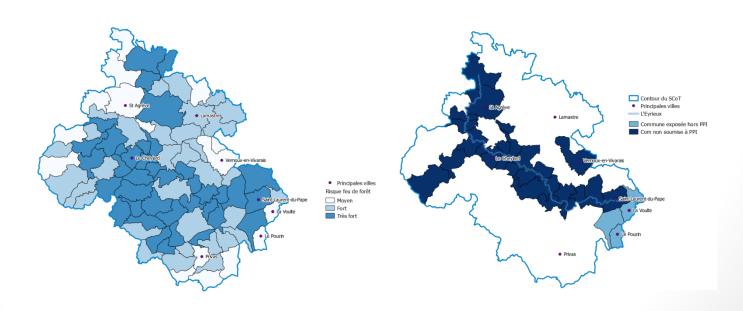
4. Hydrologie

- Un territoire à cheval sur 2 réseaux hydrographiques
 - Rhône Méditerranée Corse couvre (98% du territoire)
 - Loire Bretagne
 - 2 SDAGE et 2 SAGE
- Une centaine de cours d'eau coulent sur le territoire
 - 2 cours d'eau importants : l'Eyrieux et l'Ouvèze

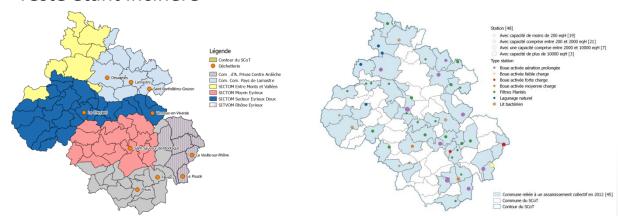


5. Risques naturels

- Toutes les communes du territoire sont soumises à au moins 2 risques naturels ou technologiques
 - 60% des communes sont soumises à au moins 4 risques
- Les risques les plus présents sont : feu de forêt, inondation, rupture de barrage

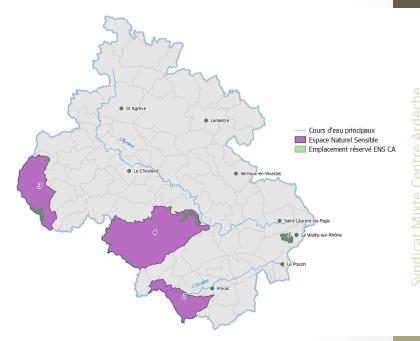


- Pollution et nuisances
 - Le territoire compte 24 sites potentiellement pollués
 - Essentiellement sur les plus grandes villes
 - Le territoire compte 66 sites ICPE
 - Dont 1 site SEVESO seuil haut à La Voulte-sur-Rhône
 - Un qualité de l'air bonne
 - Des nuisances sonores essentiellement présentes sur les voies de circulation à l'Est du territoire
 - Le territoire compte 10 déchetteries et 50 STEP
 - 70% des boues d'assainissement font l'objet d'un recyclage agricole, le reste étant incinéré



7. Protection du site

- Natura 2000
 - Le territoire compte 8 SIC, 1 ZPS et 2 ZICO
- ZNIEFF
 - 60 ZNIEFF de type 1 (2^e génération) couvrant 12973 hectares
 - 9 ZNIEFF de type 2 (2^e génération) couvrant 63461 hectares
- 6 sites classés et 10 sites inscrits
 - Le Mézenc, le Château de Rochebonne, la place de la mairie à Gluiras, etc.
- 4 Espaces Naturels sensibles





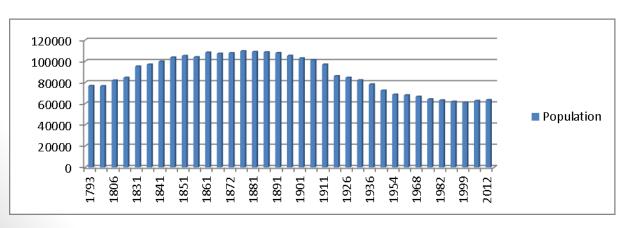
Reste à aborder :

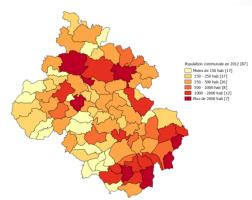
- Les paysages
 - Le plan paysage va alimenter ce point
- Les corridors écologiques
 - Le bureau d'études en environnement devrait réaliser cette partie
- Répertorier les zones d'intérêt géologiques identifiées par la DREAL

- 1. Démographie
- 2. Habitat
- 3. Economie
- 4. Equipements et services

1. Démographie

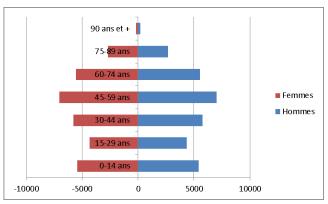
- 63580 habitants en 2012
- Un territoire faiblement peuplé avec une densité de population qui s'élève en se rapprochant du Rhône
- Un territoire en reprise démographique
 - Un solde naturel négatif
 - Un solde migratoire positif

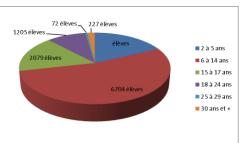


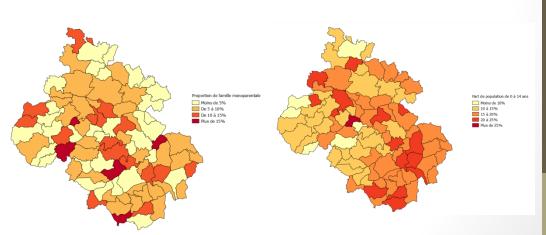


1. Démographie

- Une population vieillissante
 - Une tranche d'âge des 15-29 réduite
- Une taille des ménages qui avoisinent les 2 personnes
- En 2012, la population scolaire est de 12538 personnes

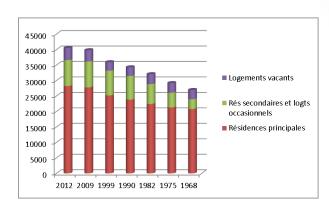


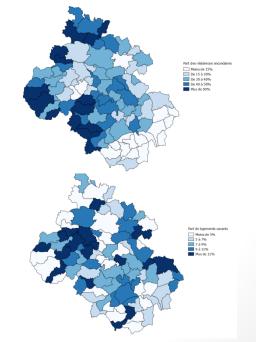




2. Habitat

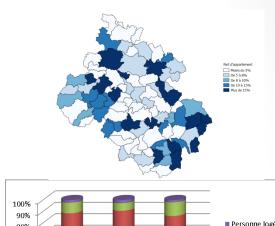
- Un parc de logement en évolution constante
 - Surtout dans la période 2009-1999 (+1% par an)
- La CAPCA compte beaucoup de résidences principales (79%)
- Val'Eyrieux compte une part importante de résidences secondaires (33%)
- Le taux de logement vacants est de 9,5%
 - plus que le taux départemental

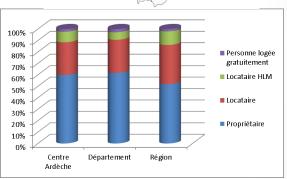


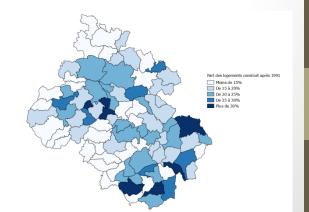


2. Habitat

- 25% d'appartements (dont environ 20% sur la CAPCA)
 - Des proportions parfois très importantes : 66% d'appartements à Privas, 45% au Cheylard ... 15 % à La chapelle sous Chanéac (195 habitants)
- Une majorité de propriétaires (60%)
- Une majorité de grands logements
 - 70% de logements de plus de 4 pièces
 - Cela laisse à penser à une forte sousoccupation
- Une faible mobilité résidentielle
 - 72% des habitants habitent au même lieu de résidence depuis au moins 5 ans
 - C'est plus qu'au niveau départemental
- Un parc parfois très ancien
 - 37 % du parc de logement du Centre Ardèche a été construit avant 1946
 - La carte des logements construit après 1991 est intéressante ...

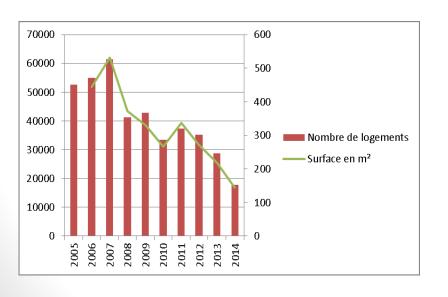


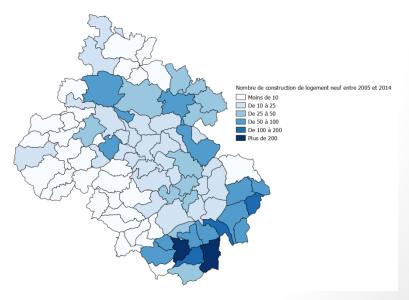




2. Habitat

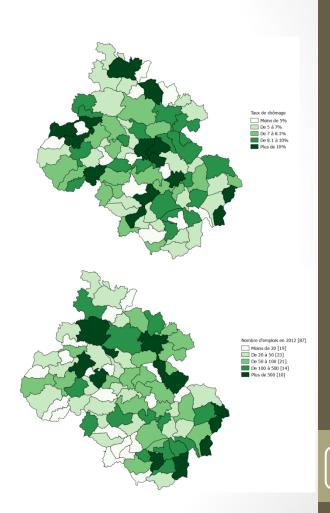
- La crise immobilière de 2008 se fait ressentir sur le territoire
- Ces 10 dernières années, les constructions ont surtout eut lieu dans le bas Vivarais et autour de St Agrève et de Lamastre





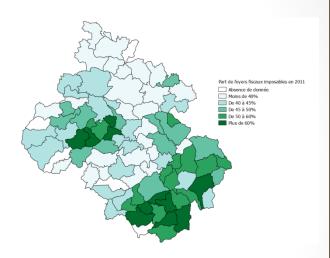
3. Economie

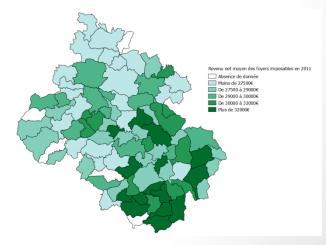
- Le territoire du Centre Ardèche comptait 24604 emplois en 2012
 - En légère diminution par rapport à 2007
- 64 % d'actifs
 - Légèrement moins qu'en 2007 (-0,1%) mais plus qu'en 1999 (+1,4%)
 - Supérieur au taux départemental
- Un taux de chômage de 8,1%
 - Moins important que celui du département (-1%)
 - Les femmes sont plus touchées que les hommes
- Le secteur tertiaire est majoritaire
 - Notamment l'administration, l'enseignement et la santé
- 62% des actifs travaillent à l'extérieur de leur commune
 - Implique des déplacements pendulaires importants



3. Economie

- Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées en Centre Ardèche sont les employés, les ouvriers et les professions intermédiaires qui représentent à eux seuls 62 % de la population active communale en 2012
- 49,8 % des foyers fiscaux du Centre Ardèche sont imposables
 - En dessous du taux départemental (-2 %)
 - Mais au dessus du taux national (+1,5%)
- Les populations les plus précaires se trouvent à l'ouest du territoire
 - Eloignés de la vallée du Rhône et du bassin de Privas qui restent 2 des secteurs les plus dynamiques du territoire

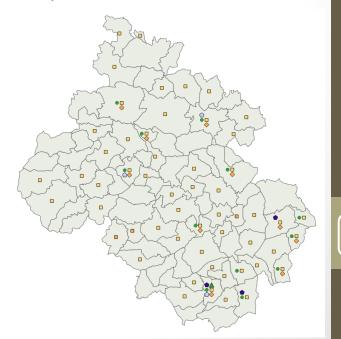




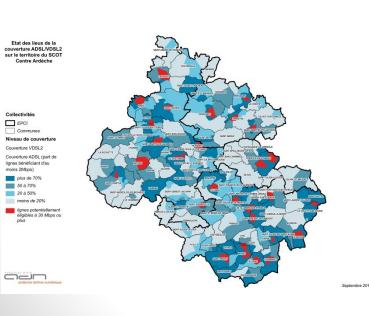
- 4. Equipements et services
 - Au 1^{er} janvier 2014, le Centre Ardèche compte
 - 15 écoles maternelles (dans 12 communes)
 - 69 écoles primaires (dans 49 communes)
 - 3 classes élémentaires en RPI
 - 3 écoles appartiennent à un réseau d'éducation prioritaire
 - 13 collèges
 - 3 lycées
 - Quelques établissements de santé
 - Dont 15 FHPAD

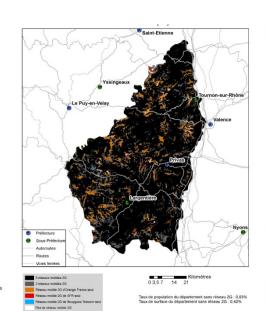
Légende:

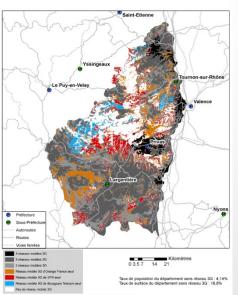
- Ecole(s) maternelle(s)
- Ecole(s) élémentaire(s)
- Classe élémentaire en RPI
- ◆ Collège(s)
- Lycée général et/ou technologique et/ou agricole
- Lycée professionnel
- △ Formation post-baccalauréat



- 4. Equipements et services
 - La quasi-totalité des communes est desservie par internet hautdébit
 - D'après l'ARCEP, la totalité du territoire est couverte en 2G
 - En revanche, concernant la 3G, une importante zone blanche subsiste au niveau des Boutières









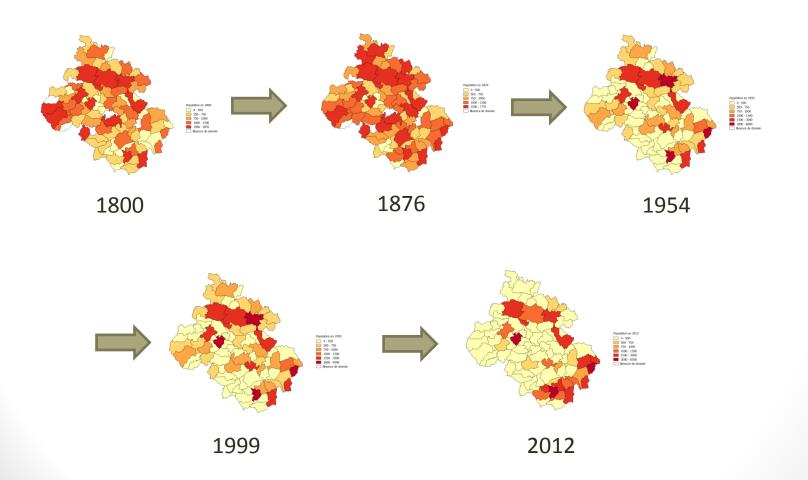
Reste à aborder/compléter :

- Le diagnostic démographique
 - Etude OMPHALE
- Le diagnostic habitat
 - Poursuite du diagnostic en cours
- Le diagnostic économique
 - Recrutement d'un prestataire en cours
- Le diagnostic agricole
 - Recrutement d'un prestataire en cours
- L'étude des circulations et déplacements
 - Se fera en interne
- L'énergie
 - Recrutement d'un prestataire en cours

III. Analyse urbaine

- 1. Analyse du développement urbain
- 2. Analyse du patrimoine

- 1. Analyse du développement urbain
 - Au XVIIIes, l'organisation du territoire était différente de celle que nous connaissons
 - 8 des 10 villes les plus peuplées du territoire se trouvent à l'ouest du territoire
 - Certaines villes sont encore fortifiées
 - La Voulte a un rôle important d'échange entre le Rhône et l'intérieur des terres
 - Le nord du territoire est dominé par les villes de St Agrève et Désaigne (6000 habitants à elles 2)
 - Les principaux moteurs de l'urbanisation sont alors le commerce, les réseaux de communication, l'industrie de la soie, les mines, l'eau thermale, etc.
- A la fin du XIXes, le centre démographique du territoire migre vers le Rhône et la vallée de Privas
 - Cela a renversé l'organisation territoriale



- 2. Analyse du patrimoine
 - Le territoire compte 34 monuments inscrits ou classés
 - L'ancienne porte de Chalencon, la Chapelle des Princes à La Voultesur-Rhône, l'Oppidum de la Fare à St Andéol de Fourchades, etc.
 - Il n'y a pas de secteurs sauvegardés sur le territoire
 - En revanche, le territoire compte 2 AVAP (à Chomérac et à Ajoux)



Reste à aborder/compléter :

- Les dynamiques de développement
- Le patrimoine & sa valorisation
- L' armature urbaine et le fonctionnement urbain
- Consommation foncière

Merci pour votre attention